

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

Séance du mercredi 24 juin 2020

Délibération N°2020-06-05

Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt
En exercice : 16	Le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente minutes
Délégués présents : 7	Le Comité Syndical du S.M.E.C.RU dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle communale sous la présidence de Monsieur Christian BUNZ
Suppléants (avec voix) : 0	
Pouvoirs : 3	
Titulaires excusés : 0	
Titulaires absents : 6	
Votes exprimés : 10	Date de convocation et d'affichage : 17 juin 2020

DELEGUES PRESENTS :
Délégués titulaires : Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Bernard REVILLON, Monsieur Aurélien GLANDUT, Monsieur Jean-Louis VIDAL, Monsieur Patrick BLONDET, Monsieur François RICHER.
Délégués suppléants : RAS
DELEGUES EXCUSES : Monsieur Sylvain BLONDON (pouvoir à Monsieur Aurélien GLANDUT), Monsieur Henri CHAUMONTET (pouvoir à Monsieur Jean-Louis VIDAL), Monsieur Frank GIBONI (pouvoir à Monsieur Christian BUNZ).
DELEGUES ABSENTS : Monsieur Jean DOUE, Monsieur André BOUCHET, Monsieur Louis CHAUMONTET, Monsieur Jacky DURET, Monsieur Michel DE REYDET, Monsieur Jean-Louis VUICHARD.



OBJET : ANIMATION DU SITE NATURA 2000 LES USSES : DEMANDE DE SUBVENTION D'ANIMATION 7.63N POUR L'ANNEE 2021

Monsieur le Président rappelle que le SMECRU a été désigné par le Comité de Pilotage en date du 12 février 2019 structure animatrice du DOCOB du site Natura 2000 « Les Ussets » FR8201718.

Il expose le programme d'actions prévu pour l'année 2021, qui s'élève à un **montant d'action de 11 411,65 € TTC :**

- Masse salariale : 8 871 € TTC

Prévisionnel de 350 heures d'animation du DOCOB réalisées en interne par la chargée de projet Natura 2000 (sensibilisation et communication, intégration des enjeux de conservation aux documents d'urbanisme, suivi et restauration des HIC et EIC, etc.)

- Prestations de service LPO AuRa : 1 110€ TTC

3 ½ journées pour une école du site N2000, sur le thème de la vie des amphibiens (2 séances en salle et une séance dans la nature), par la LPO AuRa.

-Frais de déplacements et coûts indirect à 15% de la masse salariale : 1 430, 65 € TTC

Il rappelle que ce programme d'actions et son montant relatifs à l'animation du DOCOB, seront intégrés dans la programmation des activités et le budget 2021 du SMECRU.

Afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2016, le Président du SMECRU propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'obtention d'une **subvention d'un montant de 11 411,65 € TTC** au titre de l'Animation du DOCOB les Ussets, à un taux de 100% d'aides publiques.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le **Comité Syndical à l'unanimité :**

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

-**APPROUVE** le plan de financement de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 les Usses pour l'année 2021,

-**AUTORISE** le Président à solliciter l'Union Européenne, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat pour l'engagement d'une subvention pour l'animation du site Natura 2000 « Les Usses », **dont le montant s'élève à 11 411,65 € TTC.**

-**AUTORISE** le Président à signer tout document administratif et financier avec le prestataire retenu : LPO AuRa, et avec tout autre structure et organisme, et cela pour assurer l'exécution de cette demande d'aide.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture de St. Julien en Genevois le _____ Et de sa publication le _____
--

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian BUNZ**

